

PREFET DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

PÉRIMÈTRE DÉLIMITÉ DES ABORDS (PDA) DES MONUMENTS HISTORIQUES (MH)

RAPPORT DE PRÉSENTATION

Hôtel Terminus

12 cours de Verdun 69 002 LYON

Eléments inscrits au titre des MH par arrêté du 17 février 1997 :
façades et toitures

Eléments classés au titre des MH par arrêtés 24 novembre 1997 :
hall d'entrée donnant sur le cours de Verdun avec son décor – salon de lecture – salon des Saisons, salon Crinoline, ancien bureau du directeur, couloir du premier étage et leur décor



1) Localisation

L'ancien hôtel Terminus, ou château Perrache, est situé à proximité de la gare de Perrache dans le 2^e arrondissement de Lyon.

2) Historique et description

Le monument date du début du XX^e siècle (1903-1906), et a été dessiné par les architectes G. Chadanne (1861-1940) et M. Curieux. À l'origine, l'édifice est destiné à remplacer la gare de Perrache. Le projet d'hôtel global vient plus tard avec l'intervention de Chadanne. En 1937, date de la nationalisation des chemins de fer français, l'hôtel devient patrimoine de la SNCF, qui en confie la gestion à PLM/Rotschild jusqu'en 1982. L'hôtel est réquisitionné par les Allemands pendant la Seconde Guerre mondiale, et devient le siège de la Gestapo en 1942. La concession de l'hôtel est confiée à Frantour de 1982 à 1986. En 1986, l'hôtel est racheté par la Société des Hôtels de Bourgogne. En 1989, il devient l'Hôtel Pullman Perrache (filiale de la chaîne hôtelière internationale Pullman) puis « Grand Hôtel Mercure Château de Perrache ». Il est racheté en janvier 2000 par le groupe Accord.

Hôtel adossé au mur de soutènement de la voie ferrée, le rez-de-chaussée (2^{ème} niveau) côté sud correspond aux salons de réception et s'ouvre sur le quai de la gare. De forme trapézoïdale, l'hôtel est construit autour d'une cour centrale. Il possède huit niveaux dont trois niveaux de combles. La toiture d'ardoise est à forte pente. La façade est et les deux travées de retour au nord et au sud sont plus larges et plus hautes que le reste de l'édifice. Les façades en pierre cachent une ossature métallique : les assises sont en pierre de Villebois et moellons de Trept, le niveau plafon rez-de-chaussée est en pierre de Tournus et mortier de ciment, le

premier niveau est en pierre des Estailles et mortier à la chaux lourde. Les fenêtres sont cintrées au 2^{ème} niveau et rectangulaires ailleurs. Les avant-toits et lucarnes sont saillants au niveau des combles. Le chaînage d'angle en harpe, les larges encadrements des fenêtres cintrées et la corniche supérieure sculptée s'appuyant sur des consoles courtes entre lesquelles court une frise sculptée de motifs végétaux constituent une forte modénature. Les ferronneries sont du style Art nouveau, et on remarque d'importantes marquises au sud et cours de Verdun. L'ensemble de la décoration intérieure est de style Art Nouveau également, et est l'œuvre des peintres Henri Martin (1860-1943) et Ernest Laurent (1859-1929) et du sculpteur Edgard Boutry (1857-1939).

3) Enjeux de protection : justification du périmètre délimité des abords

La proposition de PDA s'appuie sur les points suivants :

Un hôtel traité comme un signal : L'implantation de l'Hôtel à proximité de la gare de Perrache répondait au souhait d'être très visible par les voyageurs descendant à la gare de Perrache. Il est ainsi très prégnant depuis l'autre rive de la Saône, et avant la construction de l'échangeur automobile depuis le Rhône.

Un lien étroit avec le tissu urbain : L'hôtel prend place dans un quartier issu de l'urbanisation de la gare au cours du XIX^e siècle et jusqu'au début du XX^e siècle. Aussi, le tracé du PDA s'étend jusqu'à la rue Franklin au nord et au cours Suchet au sud. Au-delà, il n'y a plus de rapport avec le monument.

Fait à Lyon, le 17 février 2020.

L'architecte des bâtiments de France,

A handwritten signature in green ink, consisting of a large, sweeping loop followed by several smaller, more intricate strokes.

Christophe MARGUERON

PÉRIMÈTRE DÉLIMITÉ DES ABORDS DES MONUMENTS HISTORIQUES (PDA)

HÔTEL TERMINUS

12 cours de Verdun 69 002 LYON
(Monument historique classé par arrêté du 24 novembre 1997)

PROJET DE TRACÉ DU PÉRIMÈTRE DÉLIMITÉ DES ABORDS DES MONUMENTS HISTORIQUES



LEGENDE

Projets de PDA

 Abords MH

Périmètres des 500 mètres

 Périmètre MH

Immeubles classés ou inscrits

 En instance de classement

 Partiellement inscrit

 Inscrit

 Partiellement Inscrit-Classé

 Partiellement classé

 Classé

 Par défaut

 Localisation du monument concerné

